

**Zeitschrift:** Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française  
**Herausgeber:** Le messenger suisse  
**Band:** 37 (1991)  
**Heft:** 33

**Erratum:** Erratum  
**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

verte-femme. Ces deux formations prennent un siège au PDC et un autre au PRD.

Aux Grisons, le PS conquiert un siège démocrate-chrétien avec l'élection d'Andrea Hämmerle. Succès socialiste également à Glaris, aux dépens des agrariens. L'Alliance verte lucernoise ravit par ailleurs un des trois sièges radicaux. La "formule magique" soleuroise, qui prévalait depuis 1922, a vécu : les écologistes et les automobilistes prennent un siège respectivement aux socialistes et aux radicaux.

A Bâle-Campagne, le PDC perd un siège au profit des démocrates suisses qui envoient à Berne le président central, Rudolf Keller. Les écologistes seront représentés par Ruth Gonseth, et les radicaux par Christian Miesch et Hans-Rudolf Gysin ; les socialistes par Angeline Frankhauser et Theo Meyer. A Bâle-Ville Thomas Baerlocher est battu. Hugo Wick (PDC), Magrith von Felten (PS) et Christoph Eymann (libéral) sont les trois nouveaux.

### On reprend les mêmes...

Pas de modification dans la répartition des sièges dans plusieurs cantons alémaniques : Thurgovie, Schaffhouse, Zoug, les deux Appenzell, Schwyz, Obwald, Nidwald et Uri.

### Conseil des Etats : la débâcle socialiste

Le grand perdant de ces élections fédérales du 20 octobre dernier aura été le Parti socialiste. Il réussit à préserver 3 sièges au Conseil des Etats, mais le Parti radical lui prend ses sièges dans les cantons de Vaud et de Schaffhouse et il n'a pas réussi à s'imposer face au duo bourgeois à Genève. Et l'expérience aura surtout été douloureuse pour les femmes : Yvette Jaggi n'a pu maintenir son siège face au tandem Hubert Raymond (PLS) et Jacques Martin (PRD). A Schaffhouse, c'est le Conseiller National radical Kurt Schüle qui occupera la place d'Esther Bühler. A Schwyz, c'est aussi un radical, Hans Bisig, qui obtient le siège du PDC Xavier Reichmuth. Le Conseil des Etats se compose dorénavant de 18 sièges pour le PRD, 16 pour le PDC (qui en perd 4), 4 pour l'UDC, 3 pour les socialistes

qui en ont perdu 2 dans la bataille, 3 pour le PLS, 1 pour l'Alliance des indépendants, et 1 siège pour le nouveau parti tessinois, la "Lega dei Ticinesi".

### Second tour

Il aura fallu un second tour dans sept cantons. L'Argovie aura vu la victoire du radical Willy Loretan, Bâle-Ville celle du socialiste Gian-Reto Plattner, élu avec ... 34 voix de différence sur son rival le libéral Ulrich Vischer. Les socialistes conservent également leur siège en Thurgovie où son candidat, Thomas Onken, a été réélu (lors du premier tour, seul Hans Uhlmann, UDC, avait obtenu la majorité absolue). A Fribourg, même scénario pour les candidats sortants, réélus : Anton Cottier, démocrate-chrétien, et Otto Piller, socialiste, conservent leurs sièges. Duo UDC-PRD à Berne où Ulrich Zimmerli, UDC, et la radicale Christine Beerli, une des rares femmes à avoir été élue à la Chambre des Cantons (elles sont 4 en tout et pour tout) ont obtenu la majorité des voix. Quant au Valais, les choses sont largement simplifiées puisqu'il s'agit de deux démocrates-chrétiens : Edouard Delalay et Peter Blötzer. La surprise aura été surtout créée par le Tessin qui fait entrer au Conseil des Etats la ligue tessinoise en élisant un de ses candidats, Giorgio Morniroli (autre élu : le libéral Sergio Salvioni).

### Le tandem parfait

Le tandem bourgeois formé par le radical

Gilles Petitpierre et le libéral Gilbert Cou-teau a parfaitement fonctionné à Genève. Les deux Conseillers Nationaux reprendront les sièges laissés vacants par Robert Ducret (PRD) et André Gautier (PLS). A Zurich, les deux sortants, Monika Weber (AdI) et Riccardo Jagmetti (PRD) se sont offerts une superbe réélection. A Neuchâtel, le duo en place Jean Cavadini - PLS - et Thierry Béguin, radical, devançait clairement le Conseiller d'Etat socialiste Pierre Dubois. Pas de changement côté jurassien Jean François Roth (PDC) et Michel Flückiger sont réélus. Idem à Uri où les sortants PDC Hans Danioth et Oswald Ziegler sont réélus, tout comme Otto Schoch (PRD/AR) et René Rhinow (PRD/BL). Paul Gemperli (PDC) succède à St Gall à Jakob Schönenberger et Ernest Rüesch est lui aussi réélu. A Soleure, Rolf Büttiker (PRD) succède à feu Max Affolter, et Rosmarie Simmen (PDC) est confirmée.

Dans six cantons ou demi-cantons, les élections ont déjà eu lieu en 1990 ou au début de cette année. Il s'agit de Niklaus Küchler (PDC) à Obwald, Peter Schallenberg (PDC) à Nidwald, Kaspar Rhyner et Fritz Schiesser (PRD) à Glaris, Andreas Iten (PRD) et Markus Kündig (PDC) à Zoug, Luregn Mathias Cavelti (PDC) et Ulrich Gadiant (UDC) aux Grisons, Carlo Schmid (PDC) en Appenzell Rhodes Intérieures. ■

### ERRATUM

toutes les excuses de la rédaction à M. Texier dont le nom a été mal orthographié dans l'article "Vous avez dit médias," (MS n° 32).



## Le Raccard Restaurant Suisse et Savoyard

Spécialités Valaisannes. Fondues, Raclette.  
Fondue Bourguignonne. Viande Séchée.  
Fendant, Vins de Savoie.

Ouvert tous les soirs de 19h30 à 2h du matin  
19, place Laplace - 75005 Paris - (1) 43.25.27.27 ou (1) 43.54.83.75